



STONEWEG
Living



Liste des équipements

“Jardins de Sa Riera Living”



CLÔTURE EXTÉRIEURE

- Murs de façade en béton « in situ » apparent coloré.
- Sur la face intérieure, paroi à double ossature en plaques de carton-plâtre à isolation thermique.
- Menuiserie en aluminium anodisé de gamme moyenne/élevée avec rupture de pont thermique. Ils seront fixes, articulés, inclinables et tournants, oscillants et/ou coulissants selon le projet.
- Les vitrages seront pourvus d'une lame d'air, et leurs performances garantiront le plus grand confort.
- Volets motorisés au niveau des grandes baies coulissantes et à actionnement manuel pour les fenêtres.
- Les garde-corps des terrasses seront en béton, et une rambarde en profilés d'acier peint.



PARTIES COMMUNES

- Ascenseurs électriques à portes automatiques et sans salle des machines.



SOLS

- Revêtement de sol en grès cérame en logements.
- Sur les terrasses des logements des premiers étages, les pièces des zones pavées seront réalisées en grès cérame antidérapant.
- Escaliers longitudinaux communautaires et passerelles d'accès aux maisons avec trottoirs ajourés
- Les plinthes seront peintes (couleur à définir par DF).



MURS ET REVÊTEMENTS

- Cuisine : Peinture d'étanchéité plastique hydrofuge et lavable pour les murs au contact de l'humidité. Couleur à définir par la direction des travaux.
- Salles de bains : Carrelage en grès cérame comme le revêtement de sol, appliqué avec du ciment-colle sur un mur sec. Sur certains murs, peinture plastique hydrofuge, couleur à définir par DF.
- Dans le reste du logement : peinture plastique lisse sur les surfaces verticales avec une couche d'étanchéité et deux couches de finition. Couleur à définir par DF.



PLAFONDS

- Parties communes et zones d'accès aux logements, dalles de béton apparent.
- Intérieur des logements et salles de bains : faux plafonds en plaques de plâtre peintes. Dans les zones exposées à l'humidité, les plaques seront hydrofuges. Les espaces pourvus d'appareils de climatisation seront équipés de regards d'accès à ras du mur.



MENUISERIE INTÉRIEURE

- Portes d'accès aux logements : la porte principale sera métallique, d'une tonalité et d'une texture similaires à celles des fenêtres. Portes de menuiserie en aluminium
- Les portes intérieures seront laquées (couleur à définir par le DF).
- Armoires encastrées dans les chambres principales, laquées en blanc RAL 9010, en finition texturée. Les intérieurs comprennent un bar suspendu et deux étagères
- Poignées et leviers en acier inoxydable ou en aluminium dans les armoires à définir.
- Les plinthes seront peintes en blanc RAL 9010.



MAÇONNERIE

- Les divisions intérieures de la maison seront réalisées avec des plaques de plâtre et une isolation intérieure.
- Tous les éléments de division, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, respecteront la réglementation applicable en matière d'isolation thermique et acoustique.



CUISINE

- Meubles de cuisine hauts et bas, selon le type de logement et la distribution de la cuisine, portes à placage en chêne avec nœuds et plan de travail plan de travail en dalles de céramique.
- Évier en acier inoxydable à un seul bac et robinet mitigeur.
- Plaque à induction de gamme moyenne/élevée.
- Hotte d'extraction de gamme moyenne/élevée.
- Four électrique multifonction de gamme moyenne/élevée.



SALLES DE BAINS

- Lavabo sur plan et jupe frontale en grès cérame avec la même finition que les murs des salles de bains.
- Robinet de lavabo mitigeur de gamme moyenne/élevée.
- Cuvette de W.-C. suspendue ou soutenue selon le type de logement
- Receveur de douche au ras du sol.
- Cloison fixe en verre transparente du sol au plafond dans la zone de douche.
- Dans les douches, colonne télescopique extérieure à robinet thermostatique et pomme ronde de 200 mm.
- Miroir anti-buée de dimensions variables (selon les plans).

REMARQUE : Pendant le déroulement du Project, pour des raisons d'ordre technique ou administratif, la maîtrise d'œuvre se réserve le droit d'apporter un certain nombre de modifications aux distributions, dimensions, surfaces et matériaux, sans aucune diminution de la qualité des matériaux. Les images sont non contractuelles et purement illustratives. Elles pourront être modifiées pour répondre à des contraintes d'ordre technique, juridique ou commercial de la part de la maîtrise d'œuvre ou de toute autorité compétente. Les infographies relatives aux façades, parties communes et autres espaces son simplement indicatives et pourront faire l'objet de variations ou modifications dans les projets techniques. Le mobilier représenté sur les infographies intérieures ne fait pas partie de la promotion, et l'équipement des logements sera celui indiqué dans la brochure technique correspondante.

